

#CORONAVIRUS | #COVID19



**LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
VOUS INFORME**

**Suite aux décisions annoncées par le Gouvernement,
tous les commerces sont fermés
depuis le samedi 14 mars 2020 à minuit,
à l'exception des commerces de première nécessité.**

**Le Département des Alpes-Maritimes ferme l'ensemble
de ses établissements accueillant du public non
indispensables à la vie du pays.**

**Cet établissement n'est plus accessible au
public jusqu'à nouvel ordre.**

Toutes les informations sur :
www.departement06.fr/a-votre-service/covid19